

Consignes aux VISITEURS et aux PROCHEs AIDANTS

CHSLD

Mise à jour : 2022-06-03

L'urgence sanitaire en lien avec la COVID-19 a été levée. Les visites dans nos CHSLD et les sorties à l'extérieur des installations sont permises.

Certaines mesures de prévention demeurent toutefois nécessaires afin de vous protéger et de protéger vos proches.

NOTEZ BIEN

- Les visites régulières sont **autorisées sans restriction**.
- Aucune limite du nombre de personnes par usager à la fois.
- Sans rendez-vous
- Visite à la chambre et dans les aires communes permises.
- **Durée de la visite** : sans restriction
- Il est permis de visiter son proche à plus d'une reprise au cours d'une même journée, sans restriction.
- **Unité en alerte ou en éclosion** : les modalités des visites pourraient être adaptées en fonction de la situation épidémiologique.
! IMPORTANT : Renseignez-vous auprès de l'unité de soins avant de vous déplacer.
- Outils de communication virtuelle aussi disponibles (ex. : tablette électronique).



CONDITIONS POUR VISITER ou ACCUEILLIR UN PROCHE CHEZ SOI

- Ne pas avoir été en contact, dans les 10 derniers jours, avec une personne atteinte de la COVID-19 ou selon les recommandations du gouvernement (www.quebec.ca).
- Ne pas être suspecté d'avoir la COVID-19 (en isolement).
- Ne présenter aucun symptôme de la COVID-19 : fièvre, toux nouvelle ou détériorée, essoufflement inexplicable, perte subite de l'odorat ou du goût.
- Respecter un délai d'isolement de 10 jours depuis le début des symptômes ou depuis l'obtention d'un résultat positif.
! IMPORTANT : la consigne d'isolement de 5 jours pour les personnes vaccinées ne s'applique pas aux proches aidants en CHSLD en raison de la vulnérabilité des usagers.
- Respecter le délai d'isolement recommandé par la Santé publique ou un médecin depuis l'obtention du résultat positif, si vous êtes immunosupprimé.
- Être complètement rétabli **depuis 24 h**, si vous avez eu la COVID-19.



LORS DE VOTRE VISITE en CHSLD



Lavage des
mains



Port du masque remis
à l'entrée (incluant
dans la chambre)

UNE FOIS SUR L'UNITÉ DE SOINS

- Il est possible de prendre un repas à la chambre de votre proche en respectant la distanciation de 1 m.

APRÈS VOTRE VISITE

- À la sortie du centre, retirez votre masque et désinfectez-vous les mains.
- Si des symptômes de la COVID-19 apparaissent dans les jours suivant votre visite, veuillez en aviser immédiatement l'équipe de soins de votre proche.



LE LAVAGE DES MAINS

Voici quelques situations où vous devez vous laver les mains :

- **APRÈS** s'être touché le visage (yeux, bouche, nez)
- **APRÈS** avoir toussé, éternué ou s'être mouché
- **AVANT** et **APRÈS** avoir soigné un proche
- **AVANT** et **APRÈS** avoir préparé les repas
- **AVANT** et **APRÈS** avoir mangé
- **APRÈS** être allé à la toilette
- **AVANT** et **APRÈS** être allé dans un lieu public
- **AVANT** et **APRÈS** avoir mis un masque ou un couvre-visage (masque artisanal)



AVANT LA SORTIE

- Il est recommandé de procéder à la désinfection des lieux fréquemment touchés par les mains, avant l'arrivée de votre proche.

PENDANT LA SORTIE

- En tout temps respecter les règles sanitaires de la population en générale.
- Si vous ou votre proche présentez des symptômes liés à la COVID-19 : Limitez vos contacts et communiquez avec le responsable de l'unité.

APRÈS LA SORTIE

- En arrivant au centre, se laver les mains et mettre le masque remis.
- Répondre au questionnaire de retour.
- Avisez le responsable de l'unité de l'apparition de symptômes de la COVID-19 durant les jours suivant la sortie.

Pour plus d'informations, visitez :
ccsmtl.gouv.qc.ca

**Vous avez des questions ?
Communiquez avec nous :**

